

<https://www.snetap-fsu.fr/Concours-enseignant-es-et-CPE-session-2026.html>



Concours enseignant-es et CPE, session 2026

- Métiers - Enseignant-e du Secondaire - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : jeudi 11 juin 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Attractivité en berne, rémunération au plancher : les listes complémentaires sauvent la session 2026

La session 2026 des concours enseignant-es et [CPE](#) du ministère de l'agriculture confirme une réalité qui s'installe : ces métiers demeurent peu attractifs. Pour autant, les projections actuelles ne permettent malheureusement pas de répondre à la précarité institutionnalisée dans laquelle se retrouvent tous les ans de plus en plus de contractuel-les. Rappelons que ce sont 2 200 [ACEN](#) actuellement en poste.

Cependant, grâce notamment à nos différentes interventions depuis de nombreuses années dans le cadre de ces GT, le ministère a cette année fait un recours étendu aux listes complémentaires. Ce sont ainsi 34 collègues, initialement sur liste complémentaire, dont le concours vient d'être validé !

Au final, ce sont 133 lauréat-es qui vont pouvoir envisager d'être titularisé-es sur un total de 147 postes ouverts. Même si le nombre de postes non pourvus est en diminution par rapport aux sessions précédentes, il n'en reste pas moins que cela signifie que 14 postes (ouverts initialement au niveau budgétaire) ne donneront finalement pas lieu au recrutement d'un-e titulaire.

Attractivité : 2,9 candidat-es par poste... et parfois moins de 1 !

Il est également intéressant d'analyser le "taux d'attractivité" qui fait le lien entre le nombre de candidat-es et le nombre de postes ouverts. Globalement, ce taux est de 2,9 : cela signifie qu'il y a eu 2,9 candidat-es pour chaque poste ouvert, tous corps ([PLPA/PCEA/CPE](#)) et sections/options confondues. Cependant, ce taux est très hétérogène, notamment si l'on analyse indépendamment les concours CPE (taux de 8,1) et les concours enseignant-es (taux de 2,2). A noter que ce taux devient même inférieur à 1 (moins de candidat-es que de postes ouverts) pour certaines options d'enseignement (Gestion d'entreprise, Techniques commerciales) ... !

Nous devons imposer collectivement à notre ministère d'autres efforts et plus encore des ambitions pour rendre nos métiers plus attractifs !

Il est indiscutable que cela [passera avant tout et surtout par des évolutions fortes de notre rémunération](#).

Retrouvez des [données chiffrées concernant les prévisions de la session 2027](#).

- [Précarité institutionnalisée](#)
- [Programmation des ouvertures](#)
- [Réforme des concours](#)